

La participation des acteurs et de la sociÃ©tÃ© civile dans les bassins

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2018

La gestion des ressources en eau devrait Ãªtre organisÃ©e partout avec une participation Ã la prise de dÃ©cision, aux cÃ´tÃ©s des administrations publiques concernÃ©es, des autoritÃ©s locales, des reprÃ©sentants de diffÃ©rentes catÃ©gories d'utilisateurs et d'associations de dÃ©fense de l'environnement ou de groupes d'intÃ©rÃªt collectif. Dans chaque pays, un cadre juridique clair devrait spÃ©cifier les droits, obligations et responsabilitÃ©s des diffÃ©rentes parties prenantes impliquÃ©es, les niveaux possibles de dÃ©centralisation, ainsi que les procÃ©dures et les moyens nÃ©cessaires Ã une bonne gouvernance en eau douce: La participation de toutes les parties prenantes et de la sociÃ©tÃ© civile devrait Ãªtre organisÃ©e de maniÃ¨re Ã permettre une vÃ©ritable mobilisation de tous les partenaires. Le RIOB recommande que cette participation soit organisÃ©e sous la forme de comitÃ©s ou de conseils de bassin. Aujourd'hui, il faut redoubler d'efforts pour obtenir une participation rÃ©elle et efficace au niveau des bassins, par le biais de divers mÃ©canismes. Ce document souligne l'importance de la participation dans la gestion des ressources en eau. Il dÃ©crit les Ã©lÃ©ments clÃ©s de la participation Ã la gestion de l'eau et donne de nombreux exemples concrets de bassins du monde entier qui montrent ce qui peut Ãªtre fait pour que la participation des parties prenantes et de la sociÃ©tÃ© civile devienne une rÃ©alitÃ© et une valeur ajoutÃ©e dans le processus de prise de dÃ©cision au niveau du bassin.

Le RÃ©seau international des organismes de bassin (RIOB), le RÃ©seau brÃ©silien des organisations de bassin (REBOB), l'Office international de l'eau (OIEau), avec le soutien de l'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ© (AFB), ont uni leurs forces pour rÃ©diger ce manuel.

La participation des acteurs et de la sociÃ©tÃ© civile dans les bassins des riviÃ“res, des lacs et des aquifÃ“res